

- 5 Earl Jeffrey Richards, „Vergangenheitsbewältigung nach dem Kalten Krieg. Der Fall Hans Robert Jauß und das Verstehen“, in: *Germanisten. Zeitschrift schwedischer Germanisten* 1 (1997), S. 28–43; Ottmar Ette, *Der Fall Jaus. Wege des Verstehens in eine Zukunft der Philologie*, Berlin: Kadmos, 2016; Jens Westemeier, „Prof. Dr. Hans Robert Jauß: SS-Kriegsverbrecher und bundesdeutscher Hochschullehrer“, in: *Täter, Helfer, Trittbrettfahrer*. Band 9: *NS-Belastete aus dem Süden des heutigen Baden-Württemberg*, hg. v. W. Proske, Gerstetten: Kugelberg, 2018, S. 196–206.
- 6 Silvina Montrul, *The Acquisition of Heritage Languages*, Cambridge: Cambridge UP, 2016; Kim Potowski, *The Routledge Handbook of Spanish as a Heritage Language*, London/New York: Routledge, 2018.

KATRIN SCHMITZ

Wuppertal

ZFSL 129, 2019/2, 201–204

Hans-Jürgen Lüsebrink (éd.)

**L'Adresse à l'Assemblée Nationale (31 mai 1791) de Guillaume-Thomas Raynal.**

**Positions, polémiques, répercussions**

(Collection Dix-huitième Siècle), Paris : Société française d'étude du dix-huitième siècle, 2018, 329 p.

Les textes rassemblés et édités par Hans-Jürgen Lüsebrink (Université de la Sarre) forment un dossier d'une richesse et d'un intérêt exceptionnels pour prendre le pouls de la Révolution française au mois de mai 1791, quelques semaines avant la fuite du roi à Varennes. Toutefois, les questions que soulève *L'Adresse à l'Assemblée Nationale* de Guillaume-Thomas Raynal (1713–1796) nous conduisent bien au-delà des problématiques révolutionnaires. Cette intervention polémique et les réactions qu'elle suscite interrogent simultanément la notion d'*auteur*, la rhétorique pamphlétaire et la réception des Lumières françaises à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Que se passe-t-il le 31 mai 1791 ? Lüsebrink nous rappelle que, le jour précédent, l'Assemblée constituante a voté la translation des cendres de Voltaire au Panthéon. Cette décision donne aux députés l'occasion de rendre hommage aux philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle, de Montesquieu à Mably et à Rousseau. Or, le 31 mai, un des rares philosophes des Lumières encore vivant fait entendre sa voix à la tribune : l'éditeur de *l'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* (1770) qui incarne le combat des philosophes contre les abus de l'Église et contre le despotisme. À près de quatre-vingts ans, l'abbé Raynal ne se présente pas lui-même devant l'Assemblée, mais c'est le président Jean-Xavier Bureau de Puzy (1750–1806) qui se charge de lire son *Adresse*. La surprise est générale : il s'agit d'un texte explosif. Lüsebrink n'exagère pas en qualifiant ce discours de « bombe politique » (p. 7). Raynal commence par dissocier les « conceptions hardies de la philosophie » et la rigueur des « actes de la législation » (p. 53). En d'autres termes, il reproche aux députés d'avoir mal interprété les intentions des philosophes de sa génération, et de conduire le pays vers l'anarchie. Le gouvernement révolutionnaire lui paraît l'esclave de la tyrannie populaire. Le pouvoir appartient désormais à des hommes ignorants et, surtout, aux clubs politiques. Aucune expression n'est trop forte pour disqualifier ce « patriotisme prostitué à la scélérateuse » (p. 55). Raynal plaint tour à tour l'Église dont les biens ont été confis-

qués et la noblesse qui a perdu ses privilèges. Il veut rétablir l'autorité légitime de la monarchie et reproche à l'Assemblée de n'avoir pas trouvé l'équilibre entre deux pouvoirs : celui du roi et celui du peuple. Quant à la liberté de la presse, elle autorise tous les excès et contribue à exciter la férocité du peuple. Faut-il au moins sauver la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, toute pétrie de la philosophie des Lumières ? Non, car elle a des conséquences fâcheuses sur l'ordre public. Faut-il encourager l'Assemblée à dénoncer l'esclavage, comme Raynal lui-même l'a fait jadis dans l'*Histoire des deux Indes* ? Non, car le statut que l'Assemblée accorde aux Noirs nuit au commerce des colonies. Dans son discours à la fois réactionnaire et paternaliste, Raynal prend toutefois acte des acquis de la Révolution – offrir au peuple le droit d'écrire ses lois ou de statuer sur l'impôt –, et il donne des conseils à l'Assemblée : réviser les décrets, réunir les pouvoirs dispersés, redonner au roi la force de faire respecter les lois, surveiller les clubs et les autres assemblées.

Pendant et après la lecture, l'*Adresse* provoque dans l'Assemblée des réactions très vives dont Lüsebrink rend compte en reproduisant un article du *Journal des États généraux convoqués par Louis XVI* (p. 71–85). Immédiatement, le côté gauche suspecte le monarchien Pierre-Victor Malouët (1740–1814) d'être le véritable auteur de l'*Adresse*. Robespierre monte à la tribune pour condamner la position de Raynal, qui coïncide avec celle des ennemis les plus déclarés de la Révolution, et il tente de minimiser l'impact de ce discours diffamatoire. Quant au jacobin Pierre-Louis Roederer (1754–1835), il attaque le président Bureau de Puzy qui a permis la communication d'un tel libelle et qui doit se justifier. Surtout, dans les jours et les semaines qui suivent, l'*Adresse* de Raynal entraîne une multiplication de pamphlets dans la presse et sous forme de brochures. Par leur nombre et par leur ton, ces publications manifestent le traumatisme collectif de l'événement qu'elles tentent d'exorciser, soit en attaquant Raynal, soit en déconstruisant son argumentaire. Lüsebrink les recense dans sa bibliographie et il reproduit « les textes les plus significatifs du dossier » (p. 22), soit quatorze contributions journalistiques et huit pamphlets publiés séparément. Dans sa riche introduction, l'éditeur présente modestement cette polémique comme un phénomène « éphémère » et « mineur » (p. 49), mais symptomatique des ruptures idéologiques et politiques de l'année 1791. En vérité, les pièces qu'il rassemble dénotent une réaction consensuelle contre Raynal. Certes, elles révèlent le fossé qui se creuse entre la gauche et la droite, mais elles suggèrent aussi que les promoteurs de la Révolution ont trouvé l'occasion de faire front commun contre un même ennemi. Comme Robespierre le pressentait déjà le 31 mai, l'*Adresse* de Raynal semble avoir une vertu fédératrice à gauche de l'Assemblée : elle manifeste l'urgence de faire l'apologie de la Révolution et de la future constitution, au moment même où les députés débattent d'une question sensible, le droit de veto accordé au roi.

Lüsebrink révèle dans son introduction les autres enjeux du dossier. D'abord, l'affaire de l'*Adresse* ravive les doutes des contemporains sur l'attribution de l'*Histoire des deux Indes* à Raynal. Un vif contraste apparaît entre cet ouvrage phare de la philosophie des Lumières et le discours de 1791, si bien qu'un climat d'incertitude s'installe. Quelle part Raynal a-t-il dans la rédaction des deux textes ? Comment mesurer l'apport de Diderot ou de Jean-Joseph de Pechméja (1741–1785) à l'*Histoire des deux Indes*, et celui de Malouët ou de Jean-Sifrein Maury (1746–1817) à l'*Adresse* ? Ces questions, auxquelles nous ne pouvons toujours pas répondre entièrement et définitivement aujourd'hui, confrontent les lecteurs de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à la notion problématique d'auteur et à l'interprétation de textes rassemblant plusieurs émetteurs. Ensuite, l'*Adresse* suscite une vaste réflexion sur la légitimité philosophique du régime révolutionnaire. Lüsebrink l'exprime en ces

termes : « Peut-être plus qu'aucun autre texte de l'époque révolutionnaire, l'*Adresse* de Raynal et ses différentes lectures par les contemporains, pose le problème des rapports entre Lumières et Révolution, et par conséquent celui des 'usages' des textes des philosophes des Lumières par les responsables politiques pendant les années révolutionnaires. » (p. 45) Aussi les pamphlets visent-ils avant tout à sauver l'héritage des Lumières. Ébranlée dans ses fondations idéologiques et s'estimant trahie par Raynal, la Révolution doit renforcer son ancrage dans la pensée d'autres philosophes, Diderot et Rousseau notamment. Enfin, l'affaire a l'intérêt de nous éloigner des préoccupations politiques quotidiennes de l'Assemblée constituante. Elle forme le creuset de certains concepts comme la « contre-révolution » (p. 218) ; elle mobilise la notion d'*opinion publique*, définie tantôt comme « l'âme du pauvre » (p. 157), tantôt comme l'avis du plus grand nombre. La Révolution est-elle l'œuvre du peuple ou plutôt des « hommes éclairés » (p. 242), comme le pense un pamphlétaire ? Et dans ce cas, quel poids et quelle légitimité accorder à l'*opinion publique*, dès lors que les philosophes eux-mêmes s'en distancient ?

Sur le plan des stratégies intellectuelles et rhétoriques, le dossier constitué par Lüsebrink met au jour des procédés récurrents, voire insistants. Loin de se cantonner dans l'invective, la plupart des pamphléaires contre-argumentent méthodiquement toutes les propositions de Raynal. Dans *Révolutions de Paris*, par exemple, un journaliste anonyme contredit phrase après phrase le texte de l'*Adresse*. De même, François-Antoine de Boissy d'Anglas (1756–1826), chargé de la translation des cendres de Voltaire, compte parmi les hommes de lettres qui adoptent une attitude rigoureusement argumentative et qui ne reculent pas devant l'examen détaillé du discours de Raynal. Par ailleurs, la posture que prennent les auteurs semble jouer un rôle central dans le débat. Ainsi, un anonyme se présente comme un « prêtre patriote » (p. 137) dans le *Journal des clubs ou sociétés patriotiques* pour mieux désamorcer les plaintes de l'abbé Raynal à l'égard du clergé spolié. Déployant une stratégie différente, Jean-Marie-Claude-Alexandre Goujon (1766–1795) s'exprime quant à lui en citoyen et en homme ordinaire pour mieux représenter l'*opinion publique* contre le vieux philosophe, et pour publier un manifeste cosigné par des sympathisants jacobins. Regardées dans leur ensemble, les réactions contre Raynal forment donc une vaste entreprise collective de déconstruction.

Aux développements argumentatifs se mêlent des attaques *ad hominem*. Dans un article de la *Chronique de Paris* qui suscite des échos, le Prussien Anacharsis Cloots (1755–1794) accuse Raynal d'avoir tiré profit de la traite négrière après l'avoir dénoncée, et d'avoir négocié avec les aristocrates après les avoir fustigés. Il condamne vivement cet « ex-jésuite ex-espion » (p. 97) qu'est Raynal. Parmi les journalistes influents, Camille Desmoulins (1760–1794) corrobore une telle analyse qui place le philosophe en contradiction avec lui-même. De son côté, le futur meneur des girondins Jacques-Pierre Brissot (1754–1793) essaie de comprendre quelle révolution a permis à Raynal de changer si radicalement d'opinions au cours de sa carrière. Ce revirement – véritable « apostasie » (p. 104) – lui paraît tout aussi incroyable que la transmutation alchimique de l'or en plomb. Il en conclut que le philosophe n'est plus qu'un vieillard radoteur, tombé dans les filets de Malouët. Un abonné du *Patriote français* reprend la métaphore de l'or transformé en plomb, mais il va encore plus loin dans la calomnie en insistant sur la sénilité de Raynal. Avant de communiquer son *Adresse*, le philosophe était destiné au Panthéon. À Marseille, nous apprenons dans les *Annales patriotiques et littéraires de la France* que son buste vient d'être transféré en grandes pompes à l'hôpital des fous. Aucun mot n'est trop cruel pour désigner ce « charlatan hypocrite » (*Raynal démasqué ou lettres sur la vie & les ouvrages de cet écrivain*, p. 207) ou cet « apôtre de la tyrannie » (Goujon, p. 278),

d'autant plus dangereux qu'il passait jadis pour l'« apôtre de la liberté » (ibid.). Raynal est devenu l'instrument d'un retour à l'Ancien Régime, une force contraire à l'élan révolutionnaire.

Malgré la réprobation presque univoque de Raynal, les révolutionnaires ne sont pas prêts à faire le deuil de l'*Histoire des deux Indes*. La polémique marque donc un tournant dans la réception de cet ouvrage. L'article de *Révolutions de Paris* insiste sur le rôle de Diderot, qui devient un des auteurs principaux de la célèbre compilation encyclopédique. Un anonyme qui s'exprime dans l'*Argus patriote* abonde dans ce sens et justifie cette attribution en s'appuyant sur un prétendu témoignage de la fille de Diderot. L'auteur de *Raynal démasqué* fait un pas supplémentaire en racontant comment l'abbé s'est progressivement approprié l'*Histoire des deux Indes*. Pour réfuter la contribution de Raynal aux pages les plus importantes de l'œuvre, il s'appuie sur l'argument stylistique : certains passages sont écrits dans une langue qui ne peut appartenir qu'à Diderot. En outre, la bigarrure de l'*Histoire des deux Indes* reflète selon lui le caractère de Raynal, à savoir celui d'un homme menteur, opportuniste et sans esprit de système. C'est son passage à la direction du *Mercur de France* (entre 1750 et 1754) qui lui aurait donné l'habitude de compiler par écrit des éléments disparates. Il revient toutefois au poète André Chénier (1762–1794) de distinguer non plus deux, mais trois Raynal. Dans la *Gazette nationale ou le moniteur universel*, Chénier pleure l'éditeur estimable de l'*Histoire des deux Indes*, s'étonne devant le signataire de l'*Adresse* et rêve d'un autre Raynal qui, dans la sagesse de son âge, serait entré triomphalement dans Paris pour guider l'Assemblée constituante vers l'accomplissement de son dessein. Ainsi, l'affaire de l'*Adresse* permet à la Révolution de faire, non pas son autocritique, mais le bilan intermédiaire de ses acquis, et de réaffirmer hautement les principes qui sous-tendent la constitution en cours de gestation.

C'est avec profit que les chercheurs de différents champs disciplinaires consulteront l'ouvrage de Lüsebrink. La patiente redécouverte de Raynal et de ses œuvres a débouché récemment sur d'importantes publications, parmi lesquelles l'édition critique de l'*Histoire des deux Indes* au Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui vient de s'achever en 2020 sous la direction d'Anthony Strugnell, Andrew Brown, Cecil Courtney et Lüsebrink lui-même. Tandis qu'un volume collectif – *Autour de l'abbé Raynal* (paru en 2018 et dirigé par Antonella Alimento et Gianluigi Goggi) – éclaire la genèse de l'*Histoire des deux Indes*, l'édition de *L'Adresse à l'Assemblée Nationale* ouvre une porte sur la réception révolutionnaire de cet écrit. Lüsebrink reproduit deux versions imprimées de l'*Adresse* elle-même (dont le manuscrit n'a pas été conservé). Aux écrits pamphlétaires, il ne joint pas d'index mais le relevé bibliographique des différentes éditions du discours, y compris leurs traductions, et des multiples écrits pamphlétaires qui lui ont succédé. Sur le plan matériel, l'ouvrage est imprimé dans un format confortable et sur un papier de qualité, mais il aurait mérité une relecture éditoriale supplémentaire pour limiter le nombre de coquilles. Sur le plan intellectuel, le lecteur regrettera peut-être l'absence de bibliographie critique, mais il appréciera l'annotation précise de Lüsebrink qui nous guide admirablement dans les méandres politiques, philosophiques et littéraires de ce dossier original.

TIMOTHÉE LÉCHOT

Neuchâtel

